

Le 8 septembre 2017

Stella Loney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

N/Référence : C-5747

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* (ci-après *Loi sur l'accès*)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 10 août 2017, dans lequel vous nous demandez :

- « 1- *tout document relatif à la planification, programme ou projet concernant l'élagage des arbres et le contrôle de la végétation, pour les années civiles 2017 et 2018, pour le secteur de Laval, plus particulièrement le secteur de Laval-Ouest compris à l'ouest de la rue Arthur-Sauvé et au nord de l'avenue des Bois;*
- 2- *les rapports de pannes, statistiques ou analyses des causes des interruptions de service non planifiées, pour les années 2014, 2015 et 2016, pour le secteur décrit ci-haut;*
- 3- *tout document relatif à l'entretien préventif du réseau de distribution et/ou à la prévention des pannes du secteur décrit ci-haut, pour la période 2016-2017. »*

En réponse au point 1 de votre demande, nous vous informons que le site Web d'Hydro-Québec offre un service pour vous informer de la planification des travaux de dégagement prévus près de votre domicile, en y inscrivant vos coordonnées. Ce site est disponible à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/electricite-et-vous/vegetation-securite/lignes-distribution/degagement-fils-moyenne-tension.html>

En ce qui concerne le point 2 de votre demande, nous vous informons que nous ne détenons pas de document concernant les causes des pannes par année pour le secteur de Laval ou pour le secteur de Laval-Ouest. La production d'un tel document nécessiterait des opérations de repérage spécifique dans nos systèmes informatiques, ainsi que des travaux d'extraction, d'analyse et d'agrégation de données. En conséquence, nous invoquons l'article 15 de la Loi sur l'accès dont vous trouverez copie en annexe.

...2

Quant au point 3 de votre demande, nous vous informons qu'il n'y a pas eu de travaux d'abattage en 2016 et en 2017 pour ce secteur. En conséquence, nous ne détenons pas de document répondant à cet aspect de votre demande. Nous invoquons en ce sens l'article 1 de la Loi sur l'accès dont vous trouverez copie ci-joint.

Toutefois, pour plus de renseignements sur les activités de maîtrise de la végétation, nous vous invitons à consulter la pièce intitulée « Coûts de distribution et services à la clientèle – charges d'exploitation », déposée dans le cadre du dossier tarifaire 2017-2018 d'Hydro-Québec Distribution, aux pages 21 et suivantes. Ce document est disponible sur le site Web de la Régie de l'énergie à l'adresse suivante :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPri/R-4011-2017-B-0025-Demande-Piece-2017_07_31.pdf

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.